CSN

unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Mars 2010
Volume 24, numéro 3

C'est un départ !

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 2900 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Anne Leblanc, Pascal Ratthé, Aude Sainte-Marie
La Une: Marie-Josée Roy / roymaj.com
Illustration : Boris
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Mars

3
Assemblée générale

3, 4 et 5
Éxécutif syndical I

8, 9 et 10
Union executive II

15 et 16
Trésorerie

17
Comité de surveillance

19
Surveillance committee

22 et 23
Initiation
à la santé sécurité

24 et 25
Les réseaux d'entraide

Coup d'œil sur l'assemblée générale

On manque pas de fronts!

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégué-es, le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, a fait un bref retour sur les faits saillants de ce début d'année 2010. Il a tout d'abord souligné que, quelques semaines après le tremblement de terre en Haïti, les conditions de vie de ce peuple sont extrêmement difficiles. Nous devons rester solidaires.

Par la suite, il a commenté la *Rencontre économique,* tenue à Lévis les 20 et 21 janvier, organisée par le gouvernement du Québec. La CSN a participé à cette rencontre et a rappelé au gouvernement que la crise n'est pas terminée et qu'il doit maintenir et accentuer ses mesures de soutien à l'économie et qu'il doit indiquer rapidement les mesures qui seront retenues pour permettre une véritable sortie de crise. Quant au dossier des finances publiques, qui n'a pas vraiment été abordé lors de cette rencontre, le conseil central invite les membres à suivre les travaux du groupe *Économie autrement* qui rassemble des individus et des organismes progressistes.

Gaétan Châteauneuf a vertement dénoncé la position du gouvernement fédéral quant aux cibles fixées, toujours à la baisse, pour la réduction des gaz à effet de serre (GES). Jim Prentice,ministre de l'Environnement, se permet aussi de déblatérer sur le Québec en alléguant qu'il opère seul avec ses positions environnementales, alors que 15 États américains défendent des positions similaires.

Le Pape Benoît XVI a lui aussi eu droit à sa volée de bois vert! Sa position et ses propos homophobes liés au projet de loi britannique contre la discrimination ont irrité notre président qui n'a pas manqué de le partager avec les délégués.

Gaétan Châteauneuf a souligné l'entière réussite du *Show du cadenas* qui soulignait un an de lock-out au *Journal de Montréal* (voir page 7). Il a donné son appui aux membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal – CSN et au Syndicat des travailleuses et travailleurs du Repos Saint-François d'Assise – CSN qui mènent de difficiles négociations avec leur employeur respectif. Finalement, le président a annoncé le thème du 34e congrès : *On manque pas de fronts!* Toutes et tous les membres de l'exécutif ont informé l'assemblée de leur intention de solliciter un autre mandat.

Nos invités

Messieurs **Luc Massicotte et Bruno Marchand**,

respectivement coordonnateur et directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) étaient présents afin de promouvoir la campagne *Ajouter ma voix.* Par cette campagne, l'AQPS souhaite que nous agissions collectivement pour prévenir le suicide.

Madame **Danielle Ripeau**, conseillère en planification et recherche à la CRÉ de Montréal, a, quant à elle, présenté le projet de loi 78 sur la réforme du mode de scrutin et sur le découpage et le nombre de circonscriptions. Pour faire suite à cette présentation, l'assemblée générale a confié au conseil central le mandat de faire parvenir un avis lors des consultations publiques qui se tiendront à ce sujet. Un dossier à suivre.

Finalement, Véronique De Sève, 1re vice-présidente, a fait un tour d'horizon des activités qui se tiendront à l'occasion de la Journée internationale des femmes, dont le thème est : *EN 2010, ÇA VA MARCHER!* Cette journée marquera le lancement de la Marche mondiale des femmes (voir pages 4 et 5)

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Pour la liberté des femmes

Marchons!

Par Véronique De Sève
1re vice-présidente du CCMM-CSN

Le 8 mars prochain, les femmes du monde entier marcheront. Pour les Québécoises, le signal de départ de la Marche mondiale des femmes retentira en octobre. Cet événement sera une occasion pour consolider le grand mouvement de solidarité visant l'atteinte d'un monde juste, égalitaire et pacifique. *Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!*

Un peu d'histoire

La Marche mondiale des femmes est un mouvement d'actions féministes, rassemblant des groupes et des organisations de la base, œuvrant pour éliminer les causes à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes.

Ce sont les Québécoises qui ont posé les premiers jalons de ce vaste mouvement mondial féministe. En 1995, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) coordonnait un grand événement, *La Marche du pain et des roses.* Pendant dix jours, 850 femmes ont marché quelque 200 km, à travers le Québec, porteuses des revendications liées à l'élimination de la pauvreté. C'est pendant ce long parcours qu'est née la folle idée d'entreprendre une marche mondiale des femmes et ainsi marquer le tournant du millénaire.

En 1998, une première rencontre internationale s'est tenue à Montréal réunissant 140 déléguées de 65 pays. Les Québécoises ont témoigné de leur expérience et ont inspiré les femmes venues de partout. Le rêve est devenu réalité en octobre 2000. Quarante mille femmes et hommes ont participé à des marches locales, régionales et un grand rassemblement a eu lieu à Montréal. Le point culminant de l'aventure : New York, le 17 octobre. Une délégation de la Marche mondiale des femmes (MMF) a été reçue au siège de l'Organisation des nations unies (ONU). La marche de 2000 a été un moment historique de solidarité.

Cette expérience enrichissante a amené La Marche mondiale des femmes à devenir un mouvement permanent. Le 10 décembre 2004, au Rwanda, la MMF a adopté la Charte des femmes pour l'humanité. Cette charte propose un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus. Elle propose un monde reposant sur cinq valeurs : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

Marcher encore…

À l'heure où l'on se pose la fameuse question : A-t-on encore besoin d'un mouvement mondial féministe? Je réponds **OUI** sans hésiter. L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas atteinte et on voit apparaître un inquiétant ressac antiféministe. Nous sommes fières des gains québécois sur le plan légal. Mais ces acquis sont si fragiles qu'il faut rester aux aguets. Et que dire des batailles quotidiennes des femmes du monde pour le respect, pour ne plus souffrir et pour se sentir une personne à part entière? Nous devons continuer à lutter pour elles aussi.

En 2005, j'ai eu la chance d'être à Québec lors du passage de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Elle énonce les attentes de toutes les femmes concernant la transformation de nos sociétés. L'énergie ressentie en touchant cette charte était indescriptible. Nous voulons que cette énergie soit ressentie cette année. Un premier rendez-vous est donc lancé pour le 8 mars. Partout au Québec des femmes feront des actions pour promouvoir nos revendications. Puis un second rendez-vous, du 12 au 17 octobre, pour le grand rassemblement à Rimouski. Nous espérons vous compter parmi nous dans cette grande aventure.

En 2010, je marcherai!

Journée internationale des femmes

EN 2010, ÇA VA MARCHER !

8 mars 2010 **Le Collectif 8 mars**

Activités le jour même

de 8 h 30 à 10 h

Petit-déjeuner à la CSN

Petit-déjeuner pendant lequel Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, présentera les revendications de la Marche mondiale des femmes et fera part de l'implication de la CSN dans cette importante activité de mobilisation. Le repas sera offert gratuitement. Cette activité s'adresse aux militantes et aux militants de la CSN et du conseil central ainsi qu'aux salariées et salariés du mouvement.

Gratuit

de 12 h à 13 h 15

Départ des autobus de la CSN, à midi.

Action surprise à Montréal

Plusieurs femmes se réuniront et poseront un geste symbolique hors de l'ordinaire. Puisqu'il s'agit d'une action surprise, le lieu et la nature de l'action ne doivent pas être divulgués. Si vous désirez participer à cette action mémorable nous vous invitons à monter à bord des autobus. Un lunch sera servi. L'activité se déroulera à l'intérieur et sera pacifique. Nous serons de retour pour 13 h 15.

Gratuit

à 16 h 30

Métro Montmorency

Action surprise à Laval

Les femmes de la région de Laval sont invitées à participer à une action surprise au métro Montmorency.

Gratuit

Nous vous demandons de confirmer votre présence à l'une ou l'autre de ces activités en contactant Mireille Bénard, au 514 598-2030, ou par courriel, mireille.benard@csn.qc.ca

à 17 h 30

Château Royal, 3500, ch. du Souvenir, Laval

Souper-spectacle : Femmes en mouvement : célébrons!

Spectacle à saveur internationale, chant, danse, musique et humour.
Les billets sont en vente à la Table de concertation de Laval en condition féminine au 450-682-8739.

Billet : 15$

Vous organisez une activité dans votre syndicat pour souligner le 8 mars? Vous avez besoin d'un coup de main? Vous avez besoin d'outils? Appelez-nous au 514 598-2021 ●

La Marche mondiale des femmes

Revendications

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! **En 2010, c'est sous ce thème que les revendications, développées par le comité de la marche mondiale, seront portées par les pas de milliers de Québécoises.**

Du 12 au 17 octobre, les femmes du Québec marcheront pour revendiquer une société plus juste et égalitaire, une société qui combat le sexisme et qui lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et des hommes. Elles seront solidaires des femmes du monde pour demander la paix, la justice et la liberté. Le 17 octobre, elles se réuniront à Rimouski pour clôturer les activités de la marche.

Le 8 mars 2010 marquera le coup d'envoi de la Marche mondiale des femmes (MMF). Les revendications seront rendues publiques et le mouvement des femmes commencera ses activités de mobilisation. Jusqu'au 17 octobre, différentes activités seront organisées partout dans le monde. Par exemple, les femmes des Amériques se donneront rendez-vous au mois d'août en Colombie pour dénoncer la militarisation de plusieurs pays du continent. Des marches se tiendront dans différentes parties du globe, ce printemps, cet été et cet automne.

Les revendications en bref

Au Québec, les femmes marcheront pour l'amélioration des conditions économiques de celles qui sont confrontées aux situations les plus précaires. Elles demanderont une augmentation du salaire minimum et l'abolition des catégories apte et inapte de l'aide sociale. Ainsi, les conditions de vie de milliers de femmes seraient améliorées de façon importante, et ce, même si beaucoup de chemin resterait encore à parcourir.

Elles marcheront pour demander la fin de la privatisation des services publics et pour s'opposer aux augmentations appréhendées des tarifs. Elles demanderont au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes. Elles réclameront aussi du gouvernement du Canada qu'il cesse de tenter de légiférer avec l'objectif de restreindre l'accès aux services d'avortement libre et gratuit.

Elles marcheront pour exiger l'interdiction du recrutement militaire dans les établissements d'éducation et le retrait des troupes en Afghanistan.

Elles marcheront aussi pour que le Canada signe enfin la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ●

Mireille Bénard
Conseillère syndicale - CCMM

Les chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal

Dans la bataille!

Déclencher des moyens de pression gradués, au besoin, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun. Voilà le mandat que les membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal – CSN (SCCCUM-CSN) ont confié à leur exécutif, et ce, après plusieurs mois de «non-négociation».

Refus, refus et refus

La convention collective des chargées et chargées de cours est échue depuis le 31 août dernier. Depuis cette date, une quinzaine de rencontres de négociation ont eu lieu. Durant les séances, «l'abondant» travail de l'employeur a été, entre autres, de changer trois fois de représentants, de refuser de se positionner sur la question salariale, de refuser d'inclure la taille des groupes-cours dans la convention et de remettre en question la pertinence des libérations syndicales. Aucune offre digne de ce nom!

En janvier, l'Université de Montréal a demandé l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail. Le syndicat, qui a toujours souhaité une véritable négociation, est prêt à faire l'exercice tout en sachant très bien qu'un conciliateur ne peut forcer l'université à négocier réellement. C'est pourquoi les membres du SCCCUM-CSN ont voulu fortifier leur message en votant des moyens de pression.

Les dirigeants de l'Université de Montréal ont bénéficié, quant à eux, d'augmentations de salaire rétroactives pour 2007 et 2008 totalisant plus de 2,5 millions de dollars, du crémage quoi! Les chargées et chargés de cours sont au nombre de 2433, ils dispensent 50% des cours de premier cycle (sauf en médecine). Ils et elles contribuent largement au rayonnement et à la qualité de l'enseignement à l'université. Une part du gâteau serait donc la bienvenue!

Un protocole historique de solidarité

Les présidents du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM–CSN), monsieur Francis Lagacé, et du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM), monsieur Louis Dumont, ont signé, le 3 février, un protocole d'entente historique. Ainsi, les deux syndicats conviennent de s'informer l'un l'autre de leurs activités et de leur plan d'action respectif. Ils pourraient aussi tenir des actions communes.

Le SGPUM représente 1273 professeurs et chercheurs. Leur convention collective est échue depuis le 1er juin 2008. Après plus de 25 rencontres entre les parties, la direction refuse toujours de discuter des enjeux principaux de cette négociation, soit la création de nouveaux postes de professeurs, l'allégement de la charge de travail, la sécurité d'emploi pour les chercheurs et un alignement des salaires sur ceux des professeurs des grandes universités de recherche au Canada. Une conciliatrice du ministère du Travail accompagne les deux parties depuis le 19 juin 2009 ●

Le *Show du cadenas*

Engagement et solidarité

Un an jour pour jour après le décret du lock-out au *Journal de Montréal* des artistes inspirés et déterminés ont offert, aux quelque 700 personnes massées au cabaret La Tulipe, un spectacle marqué par l'engagement et la solidarité. En effet, le 24 janvier dernier, les Louise Forestier, Richard Desjardins, Tricot Machine et j'en passe, ont gracieusement participé à cet événement.

On ne le dira jamais assez, ce conflit de travail est injustifié et sauvage. Injustifié parce que le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal-CSN (STIJM-CSN) a toujours démontré sa volonté de procéder à une vraie négociation. Sauvage parce que le décret du lock-out par la direction de l'empire Quebecor cause des dommages immenses à 253 familles. De plus, même si on connaissait déjà son côté antisyndical, Pierre Karl Péladeau l'a plus que clairement démontré en janvier 2009. Dans son texte, dans le *Journal de Québec*, dénonçant les «privilèges» des syndicats qui nuisent au développement économique est ahurissant. Selon lui, les entrepreneurs québécois doivent dédier «trop de temps, d'énergie et d'argent à gérer leurs relations de travail».

Mais malgré ces propos méprisants, malgré la longueur et l'âpreté du combat, les syndiqués persévèrent. À l'occasion du 1er anniversaire, Patrick Gauthier, du syndicat, a déclaré : *Devant ce triste constat, une seule réaction : se retrousser les manches. Brandir encore plus haut nos pancartes. Souffler un peu plus dans nos trompettes. Crier encore plus fort notre indignation. Mais, surtout, réaliser que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour gagner cette guerre. Mais on est faits forts et nous allons gagner*!

Cimetière du Repos Saint-François d'Assise

Un employeur pas reposant!

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Repos Saint-François d'Assise - CSN a été accrédité le 20 octobre 2009. Depuis ce jour, l'employeur ne cesse de démontrer sa mauvaise foi, entre autres, en procédant à des renvois et à des mises à pied temporaires prématurément et en ne se conformant pas aux règles habituelles en matière d'affectation de tâches touchant directement les services aux familles endeuillées.

Les membres du syndicat, excédés par ce comportement, ont voté pour le déclenchement d'une grève perlée pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée. Depuis le 29 janvier, les syndiqués interrompent les services le midi et les samedis. De plus, en décembre, ils se sont rendus devant la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde afin de sensibiliser Mgr Turcotte, ainsi que le public, au piètre état des relations de travail au cimetière. Malheureusement, aucun commentaire ou intervention n'est venu de là-haut! Précisions que l'Archevêché de Montréal détient la moitié de la propriété située dans l'Est de l'île ●

Les membres du STT du Repos Saint-François d'Assise - CSN

Capsule Environnement

Une maison propre, un jardin vert!

Connaissez-vous le guide *Maison propre et jardin vert* publié par la Ville de Montréal? Ce guide vous propose des solutions, des trucs et des recettes écologiques pour l'entretien de la maison, des plantes d'intérieur, de la pelouse et du jardin.

Souvent d'une simplicité désarmante, les formules proposées sont efficaces et s'avèrent peu coûteuses. Par exemple, pour la délicieuse tâche du lavage des fenêtres : Préparez un nettoyant en diluant 45 ml (3 c. à table) de vinaigre dans 500 ml (2 tasses) d'eau chaude. Conservez le produit dans un vaporisateur. Vaporisez sur les surfaces sales. Utilisez un chiffon en coton ou du papier journal pour nettoyer et faire briller. Le tour est joué!

Ce guide permet d'éviter l'utilisation de produits toxiques, souvent nocifs pour la santé des humains et des animaux et qui nuisent à l'équilibre biologique de notre environnement ●

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/pes_publications_fr/publications/maison_propre_jardin_vert.pdf

Pour les services publics

Manifestation nationale

Les 475 000 membres unis en Front commun souhaitent amélioré leurs conditions de travail et leurs conditions salariales afin que les services publics aient tous les moyens d'attirer la relève et l'expertise. Ils veulent relever le défi d'assurer à la population du Québec des services publics de qualité et assurer leur pérennité. Le Front commun demande au gouvernement de tout mettre en œuvre afin que les parties puissent s'entendre sur de nouveaux contrats de travail d'ici au 31 mars 2010, date d'échéance de la Loi spéciale de 2005.

Une grande manifestation nationale se tiendra le samedi 20 mars, à Montréal. À peine 10 jours avant l'échéance…

Soyons nombreuses et nombreux!

Soyons ensemble pour les services publics!

Rassemblement : 12 h, Place du Canada

Angle rue Peel et boul. René-Lévesque Ouest, Métro Peel ou Bonaventure

Départ : 13 h

Le Québec et la laïcité

Un débat social captivant

***Le Québec en quête de laïcité*, tel était le thème du colloque organisé par la revue *À bâbord*, en janvier dernier. Entre autres invités, deux personnalités bien connues du monde sociopolitique y exposaient leur position. Monsieur Guy Rocher, sociologue et humaniste et madame Françoise David, représentante du parti politique Québec solidaire (QS). D'emblée, les deux opinions se proclament pour la laïcité du Québec. Elles divergent toutefois sur le déploiement de celle-ci.**

Pour sa part, Québec solidaire prône une laïcité dite «ouverte» par laquelle le port des signes religieux serait permis pour les employé-es de l'État.

Guy Rocher, quant à lui, revendique une «véritable et pleine» laïcité exigeant une totale neutralité dans l'espace public. Celui-ci soutient que l'État n'a pas la compétence pour dire si Dieu existe ou non, il ne devrait donc pas s'allier à une institution religieuse ni en promouvoir une. L'État devrait également s'assurer qu'aucune institution religieuse ne s'impose et il devrait respecter les choix religieux tant individuels que collectifs. Dans pareil contexte, et paradoxalement, un État laïque serait le mieux placé pour protéger les individus et les institutions qui se veulent religieux. L'État deviendrait alors autant le protecteur de l'athéisme que de la croyance religieuse.

Toujours selon lui, la laïcité de l'État devrait être enchâssée dans une loi ou une charte et l'institution publique devrait exprimer sa neutralité, en apparence et en réalité, tant dans son discours, son costume que dans son attitude. Dès lors que cette assertion est acquise, le port des signes ostentatoires serait exclu, sans quoi cela entrerait en contradiction avec la neutralité recherchée. Ainsi donc, le port de signes religieux par les représentantes et représentants de l'État serait proscrit dans l'espace public.

De son côté, Québec solidaire défend une fonction publique autorisant le port des signes religieux. L'État serait laïque, mais pas ses salariés ou ses usagers. Selon QS, cette pratique favoriserait l'intégration de certaines minorités, par exemple, les femmes portant le hidjab, lesquelles n'accepteraient pas de travailler sans ce signe.

Monsieur Rocher s'est également intéressé au foulard islamique. Il milite en faveur de son élimination. Il prétend, par exemple, que si on ne croisait qu'un foulard de temps en temps dans un établissement d'enseignement, cela irait encore. Mais quand le nombre augmente, apparaît alors un problème de taille. Cela pourrait faire resurgir les soutanes à l'école et contreviendrait manifestement à la déconfessionnalisation dans laquelle s'est engagé l'État. Enfin, ce symbole religieux ne reflète pas les valeurs dont la société québécoise s'est dotée.

Le retour de la soutane?

En plus de présenter des points de vue fort pertinents, ce colloque a permis de constater que dans un même courant sociopolitique, les avis sont partagés sur la nature de la laïcité. Le débat n'en est donc pas un entre la droite et la gauche, comme certains tentent de nous le faire croire, mais bien un débat large sur l'expression des codes et valeurs de la culture ambiante ●

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale - CCMM

Bienvenue au CCMM - CSN

Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval, **section CPE Les petits carillons**, affilié à la FSSS

Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Lord Berri (CSN), affilié à la FC

Syndicat du Centre de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal secteur animalerie-CSN, affilié à la FP

Le conseil central souhaite à tous ces nouveaux membres la bienvenue dans ses rangs!

La guerre en Afghanistan

Logique militariste de la politique canado-américaine

Le virage militariste de la politique étrangère canadienne, caractérisé par une implication directe dans le conflit afghan, concrétise l'*Énoncé de politique internationale*, publié en 2005, par le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin. Alors que 58% de la population canadienne s'oppose à l'intervention militaire en Afghanistan, les dirigeants canadiens subséquents, Stephen Harper en tête de liste, ont toujours maintenu, pour ne pas dire renforcé, cette position en prétextant, entre autres, l'engagement et les responsabilités canadiennes envers l'Organisation du traité de l'atlantique nord (OTAN), l'amélioration des conditions de vie des femmes et la guerre contre le terrorisme.

Qu'en est-il vraiment?

La question mérite une certaine analyse. Tout d'abord, il faut rappeler qu'avant d'être président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï était représentant et conseiller du groupe pétrolier texan UNOCAL. À cette époque, les talibans étaient au pouvoir et le groupe UNOCAL était chargé du projet de construction d'un pipeline gazier transafghan d'une valeur de 3,2 milliards de dollars. Les talibans, au départ alliés des É.-U., se sont opposés à ce projet. La logique guerrière américaine a suivi. Il fallait renverser ce gouvernement désormais hostile aux É.-U. et mettre en place un gouvernement favorable aux intérêts étasuniens dans la région : «Ou bien vous acceptez notre offre d'un tapis d'or ou bien nous vous enterrons sous un tapis de bombes» (Propos d'un représentant étasunien, InterPressService, 15 novembre 2001). Les talibans sont alors devenus des terroristes, les bombardements ont commencé et Hamid Karzaï a reçu l'appui indéfectible des États-Unis lors des dernières élections présidentielles!

Les droits de femmes

Et les autres discours suivent. Parmi eux, on dénote ceux qui récupèrent la cause des femmes et l'instrumentalisent. Depuis l'ère Karzaï, la question de la reconnaissance pleine et entière des droits des femmes ne s'est toujours pas concrétisée. Personne ne s'est réellement opposé, en mars 2009, au décret sur le *statut personnel chiite* légalisant l'inégalité entre les femmes et les hommes. «En fait, depuis 2001 la situation générale des filles et femmes afghanes (…) s'est même détériorée si on tient compte de l'augmentation des cas de viol, immolation, de prostitution et de trafic sexuel». (Extrait de *Mener la guerre pour le bien des femmes… vraiment?*. Le Collectif Échec à la guerre, juin 2009).

Bref, la «guerre contre le terrorisme» est souvent un écran de fumée qui sert à camoufler la poussée d'expansion de l'empire étasunien dans le monde. Le Canada a endossé cette duperie et tente de nous faire avaler la pilule au nom de ses propres engagements!

Un sommet

Le Collectif Échec à la guerre croit que dans tout conflit «La compréhension commune des grands enjeux devient une nécessité au sein du mouvement citoyen opposé à la guerre». Il propose donc de s'interroger sur le sujet lors d'un véritable débat public. Le collectif est en pleine organisation d'un sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme qui se tiendra à l'automne. Toutes les coordonnées seront transmises dès qu'elles seront connues ●

Benoit Taillefer
Comité solidarité internationale

Journée
internationale
des femmes
EN 2010,
ÇA VA MARCHER !
Le Collectif 8 mars :
APTS
CSN
CSQ
FTQ
SFPQ
SFGQ
Huguette Lachapelle | Promotion inc. / Nutrisolor - Geneviève Guimaraes / Photographe : Réjean Lapointe